



Réunir l'écosystème de nos professions



Évoluant au sein d'un secteur d'activité en constante mutation et concerné par des problématiques spécifiques, le Synpase a souhaité développer un projet visant à réunir notre métier et mettre en relation les différents acteurs de notre profession.

Ainsi est né le **SYNPASE CLUB**, à la fois réseau de professionnels et lieu d'échanges permettant de mener des réflexions et actions communes relatives aux enjeux et évolutions du spectacle et de l'évènementiel.

Être membre du Synpase Club, c'est avoir accès à un solide réseau d'experts spécialisés : fabricants, fournisseurs, organismes de formation, assureurs, logiciels spécialisés etc.



Être membre du **Synpase Club**, c'est aussi :

- Bénéficier d'une **meilleure visibilité** grâce à un **référencement sur le site du Synpase**
- Publier un article dans la **Newsletter du Synpase** dédié à vos services ou produits ;
- Avoir accès aux fichiers de coordonnées des entreprises adhérents au Synpase et des entreprises labellisées, soit **plus de 500 entreprises de prestation technique** à travers le territoire national ;
- Etre **convié aux évènements liés à la vie quotidienne du Synpase** mais aussi aux évènements du secteur du spectacle et de l'évènement (salons JTSE, Heavent Meeting etc.) ;
- Bénéficier de **tarifs préférentiels sur le Guide by Synpase** : 50% de réduction ;
- **Présenter votre entreprise** dans l'espace dédié aux Partenaires lors de l'**Assemblée Générale annuelle du Synpase**.



CONDITIONS D'ADHÉSION :

Le montant de l'inscription annuelle s'élève à :

- **4 000 euros** non assujettis à la TVA pour une entreprise ;
- **1 500 euros** non assujettis à la TVA pour une association.

Si vous désirez rejoindre le Synpase Club, complétez le bulletin de pré-inscription joint au présent courrier et retournez-le au Synpase par email ou courrier à l'adresse suivante :

103, rue La Fayette
75010 - PARIS
01 42 01 80 00
synpase@synpase.fr



WWW.SYNPASE.FR